

Ils osent réclamer une loi contre le délit de blasphème et donc imposer par la loi la charia en France. Les terroristes gagnent la partie...

écrit par Christine Tasin | 15 janvier 2015

« Charlie Hebdo » : peut-on invoquer le délit de « blasphème » en France ?

Le Monde.fr | 17.02.2014 à 17h40 • Mis à jour le 18.02.2014 à 10h47 |

Par Camille Bordenet

Abonnez-vous
à partir de 1 €

Réagir

Classer



Partager



Recommander

Partager

1 425 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.



« Charlie Hebdo » : peut-on invoquer le délit de « blasphème » en France ?

Le Monde.fr | 17.02.2014 à 17h40 • Mis à jour le 18.02.2014 à 10h47 |

Par Camille Bordenet

Abonnez-vous
à partir de 1 €

Réagir

Classer



Partager



Recommander

Partager

1 425 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.



Merci à Valérie Louvet, notre responsable RR Bas-Rhin, qui m'a transmis ce message :

Il y a une minute sur Europe 1, le président de l'Observatoire contre l'islamophobie du CFCM a publiquement réclamé une loi sur le délit de blasphème. Au moins les choses sont claires.

Nous sentions bien que les morts dans les attentats islamiques seraient instrumentalisés pour nous imposer, de gré ou de force, l'islam, ses lois barbares et ses règles, pour tout dire, la charia.

Ce matin Hollande et Lang, la bouche en cul de poule, à l'Institut du Monde Arabe, ont [rappelé](#) que la grande lutte des temps présents était contre ceux qui s'attaquent à l'islam et osé affirmer que les principales victimes du terrorisme musulman étaient les musulmans. Les proches des victimes (plus

de 30000) des 25000 attentats fomentés par des musulmans depuis le 11 septembre 2001 ont dû apprécier...

Ce matin encore on découvre que [l'ignoble Delfeil de Ton](#), co-fondateur de Charlie Hebdo, du haut de ses 80 ans, ose rendre Charb responsable des morts de la semaine dernière. Bref, si on en croit ses paroles et celles que Wolinski aurait prononcées à l'époque des caricatures *"Je crois que nous sommes des inconscients et des imbéciles qui avons pris un risque inutile. C'est tout"* les caricaturistes auraient dû se contenter de traîner dans la boue et provoquer les inoffensifs catholiques, les inoffensifs partisans de Marine Le Pen et les inoffensifs policiers et soldats chargés de les défendre au péril de leur vie.

Bref, ce sont tous des lâches et des complices des assassins. En prônant le silence, ils disent aux islamistes qu'ils ont eu raison, qu'il suffit qu'ils tuent pour que tout le monde, caricaturistes et chef de l'Etat en tête agitent le drapeau blanc et renoncent à toute critique de l'islam.

Honteux.

Et la palme au Président de *l'Observatoire contre l'islamophobie* qui ose, alors que le corps des victimes est encore chaud, demander une loi régressive pour aller dans le sens de la charia et interdire la critique de l'islam. Le délit de blasphème interdit à tous, musulmans ou pas. C'est ça la charia.

Charles Martel, reviens !

Christine Tasin

[Résistance républicaine](#)